

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 FEVRIER 2018**

Délibération : **N° 2018-02-17**
 OBJET : **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE RESEAU D'AIDES SPECIALISEES
AUX ELEVES EN DIFFICULTES (RASED)**
 Nomenclature : **7.6.3**

En exercice : 29 membres

Présents : 28

Pouvoirs : 1

Absents : 0

Votants : 29

Délibération comportant :

Annexe : /

Le dix-neuf février deux mille dix-huit, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le neuf février deux mille dix huit, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Lionel BROSSAULT, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Chantal PERRUCHET, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Christian LEMARCHAND

Le membre ayant donné un pouvoir :

Jean-Pierre TUAL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Rapporteur : Madame Marie-Madeleine REGNIER

La commune de Treillières est intégrée depuis la rentrée 2017 au secteur d'intervention du RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés) de Nort sur Erdre.

En 2018, la commune de Nort sur Erdre demande à chaque commune membre du réseau de participer financièrement à l'achat du logiciel WISC, coût 1 740 € TTC.

La commune de Nort sur Erdre propose une prise en charge de cette dépense au prorata du nombre d'élèves de la commune. La participation de Treillières est de 469.67 €.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

DE PARTICIPER au financement de cette dépense à hauteur de 469.67 €.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 19 février 2018

Le Maire,
Alain ROYER.

